



Doc. 14987

04 octobre 2019

Pour des règles du jeu équitables – mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes dans le monde du sport

Proposition de résolution

déposée par M. František KOPŘIVA et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le sport est reconnu comme moteur permettant de promouvoir efficacement l'autonomisation des femmes et des filles ainsi que l'égalité de genre. Selon le Comité International Olympique, le sport est «un droit humain et constitue un principe fondamental de la Charte olympique».

Des exploits marquants de femmes sportives ont contribué à façonner le monde du sport et à le rendre plus inclusif et plus égalitaire. Des figures sportives exemplaires ont ouvert la voie à la pratique du sport par davantage de femmes et de filles.

Toutefois, la discrimination persiste et entrave l'accès des femmes au sport ainsi qu'à sa pratique. Les écarts de rémunération, le sexisme, le harcèlement, les violence et abus, des normes culturelles néfastes, les préjugés, une couverture médiatique et des représentations biaisées et stéréotypées, la marginalisation dans certains sports et postes à responsabilité ainsi que la méconnaissance des sports féminins par les entreprises de commercialisation dominantes, sont autant de formes de discrimination auxquelles sont confrontées les femmes sportives. Le chemin à parcourir vers un traitement égal des femmes et des filles sportives reste long.

L'Assemblée parlementaire devrait examiner les actions entreprises par les États membres afin d'éliminer la discrimination à l'égard des femmes et des filles dans le sport, tout en tenant compte de la Recommandation CM/Rec(2015)2 du Comité des Ministres aux États membres sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport ainsi que de la [Recommandation 1701 \(2005\)](#) de l'Assemblée «Discrimination à l'encontre des femmes et des jeunes filles dans les activités sportives» et de sa [Résolution 2131 \(2016\)](#) «Le sport pour tous: un pont vers l'égalité, l'intégration et l'inclusion sociale». Se fondant sur ses constatations, l'Assemblée devrait fournir des orientations visant à mettre un terme aux discriminations à l'égard des femmes sportives et à identifier et promouvoir des bonnes pratiques dans ce domaine.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

KOPŘIVA František, République tchèque, ADLE
ÆVARSDÓTTIR Thorhildur Sunna, Islande, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BEN CHIKHA Fourat, Belgique, SOC
BENKŐ Erika, Roumanie, PPE/DC
BERLINGHIERI Marina, Italie, SOC
BEUS RICHEMBERGH Goran, Croatie, ADLE
BLONDIN Maryvonne, France, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
CHRISTENSEN Jette, Norvège, SOC
DONCHEV Andon, Bulgarie, NI
GOÑI Ruth, Espagne, ADLE
GURMAI Zita, Hongrie, SOC
JALLOW Momodou Malcolm, Suède, GUE
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
RIZZOTTI Maria, Italie, PPE/DC
ROMANENKO Roman, Fédération de Russie, NI
RUKAVISHNIKOVA Irina, Fédération de Russie, NI
SARAMO Jussi, Finlande, GUE
SAYEK BÖKE Selin, Turquie, SOC
STIENEN Petra, Pays-Bas, ADLE
TORNARE Manuel, Suisse, SOC
TRASTOUR-ISNART Laurence, France, PPE/DC
YENEROĞLU Mustafa, Turquie, NI

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe